



COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION LOCALE du 08 juin 2023

Lecture des liminaires :

La CGT FIP 43 dénonce la réforme des retraites ainsi que l'absence d'écoute du Gouvernement. Une réforme injuste et une position gouvernementale qui entretiennent un climat social tendu. Nous pointons également du doigt une mauvaise répartition de l'impôt. S'intéresser à ce point permettrait certainement de trouver les financements nécessaires pour nos régimes de retraites.

Nous rappelons les effets néfastes du NRP et de la dématérialisation extrême sur le service rendu à l'usager et sur nos emplois. Malgré un investissement énorme de la part des agents la campagne IR 2023 a été désastreuse. Le manque de personnel et de moyens matériels se font sentir.

La CGT FIP s'oppose également à la systématisation de la dématérialisation des paiements. Inciter et une chose, l'imposer en est une autre.

Parmi les réponses apportées aux remarques des représentants du personnel :

- notre remarque sur la réforme des retraites sera remontée par la Direction car légitime.
- le Directeur nous informe que pour l'instant aucune directive particulière n'a été prise pour la DDFIP43 en matière de densification des bâtiments domaniaux.
- au sujet des services supra départementaux : aucune décision pour les SIP. Mais quid après 2027 ?

Ordre du jour :

1 - Secrétaire de séance : Guillaume PONS (Solidaires)

2 – PV du CSAL du 12/01/2023 :

RAS. Adopté à l'unanimité.

3 – Avis sur le règlement en matière d'horaires variables pour les agents du SAPF

La Direction propose la même chose que tous les services du département. Les représentants du personnel estiment que la Direction place la charrue avant les bœufs. On ne doit pas se prononcer avant les agents concernés. Si leur choix est différent... tout sera repris.

Abstention des représentants du personnel sur ce point.

4- Travaux du SAPF :

Les aides de l'État sont validées mais ça ne passerait plus aujourd'hui car les règles ont changé (espace par résident et non plus par agent, etc.). La CGT FIP 43 approuve les travaux (isolation, modernisation, etc.) mais déplore que cela ne soit pas fait à plus grande échelle partout où c'est nécessaire. Nous estimons que l'État devrait allouer plus de crédits pour rénover les locaux et acheter du mobilier plus ergonomique et conforme aux exigences en matière de prévention.

5 – Exécution du budget 2022

Point sur le budget :

Les ratios sont bons. Les crédits de l'exercice 2022 ont été consommés dans leur ensemble. Il convient simplement de faire quelques efforts sur les factures des collectivités locales.

6- Point sur la formation :

La direction rappelle l'utilisation de l'application SEMAPHOR pour les inscriptions aux formations.

Les OS rappellent que ce mode d'inscription peut empêcher certains agents de bénéficier de formations.

La CGT FIP regrette que la formation discrimination ne soit pas obligatoire, rappelant que la Direction a su nous rappeler l'obligation de la formation PIX pour s'assurer qu'un maximum d'agents la réalise.

La direction précise qu'elle a formé 142 agents des espaces France Service.

7- Bilan 2022 de l'activité de la cellule accueil et des espaces France Services

Le tableau présenté montre que certains espaces sont très fréquentés (MONISTROL SUR LOIRE 1026 accueils sur l'année, 354 sur BEAUZAC).

La CGT rappelle que même si ces Espaces Services fonctionnent bien, il est regrettable qu'on est dans le même temps fermé nos services.

8- Tableau de bord de veille sociale.

Sur la présentation qui nous est faite du nombre de jours d'arrêt de maladie inférieur ou égal à 5 jours justifier probablement par les arrêts COVID, la CGT intervient et précise que le NRP en est plus sûrement la cause.

9- Questions diverses :

➤ La CGT demande à la direction de préciser, pour les agents en télétravail, les conditions pour se rendre au don du sang.

Le directeur nous précise qu'un simple courriel à son chef de service suffit à justifier l'absence sur les horaires de travail.

➤ Concernant la Responsabilité des Gestionnaires Publics (RGP) la direction précise que des réunions auront lieu avec les collectivités , les agents , eux, devront se contenter d'une note précisant les modalités.

Rappelons que la RGP est en place depuis le 1^{er} janvier 2023.

➤ Travaux d'étanchéité dans les locaux de la direction, le devis est fait et les travaux vont être engagés.

➤ Les travaux concernant les halls d'accueil des sites de Brioude et de Terrasson devraient commencer d'ici la fin de l'année , pour le site d' Yssingeaux se sera plus tard.